

Ecoplastile s'attaque au problème de la pollution plastique en produisant des matériaux de construction durables



Info sur le projet

Code du projet	R2 (2022)
Secteur	Recyclage et Economie circulaire
Financement	Prêt
Pays	Uganda
Lieu	Kampala, Ouganda
Durée du projet	3 ans
Origine	SusTech4Africa Ouganda 2021

La société

Ecoplastile est une société à responsabilité limitée ougandaise constituée le 13/02/2020. Il s'agit d'une **entreprise sociale technologique** qui relève les défis de la gestion des déchets urbains (pollution plastique), de la déforestation et du changement climatique. Et apporte ainsi des solutions au chômage chronique des jeunes et au logement abordable.

Le projet d'affaires

Ecoplastile récolte les déchets plastiques et utilise des procédés **sans produits chimiques** pour les transformer en matériaux de construction durables et à longue durée de vie. Les déchets plastiques sont collectés, broyés et fondus dans une extrudeuse pour être combinés avec du sable et/ ou des déchets de construction afin de fabriquer des tuiles. Ces toits coûtent 30 % de moins et sont 50 % plus légers et moins fragiles que les toits en terre cuite. Cela permet de réduire les coûts de transport et la casse pendant le transport. Pour l'assurance maladie, un **programme innovant de micro-déchets** a été mis en place pour les ménages à faibles revenus, utilisant les déchets plastiques comme monnaie d'échange contre des services médicaux.

Pourquoi OVO croit en ce projet

Ecoplastile est un projet très intéressant car il est économiquement viable et a un impact social et environnemental positif. Les déchets sont **recyclés** en nouveaux **produits de construction** durables. Il y a là une réelle opportunité d'emplois supplémentaires, directs et indirects. La stabilité dimensionnelle des tuiles en plastique a également été vérifiée comme étant meilleure que celle des produits en argile l'entreprise est également très évolutive, avec des unités supplémentaires qui peuvent être ajoutées.

Investissement requis

Il est proposé de financer l'équipement par un prêt de € 25 000 facilité par OVO à un taux d'intérêt de 7 % par an, remboursable par versements semestriels avec une période de grâce de 18 mois pour la première partie du capital.

Sujet

- Recyclage des déchets
- Évolutif
- Emploi